



## SOMMAIRE

### Table des matières

#### I. FORMATIONS FPE

a.	Confirmation d'inscription .....	2
b.	Facturation .....	2
c.	Effectifs .....	2
d.	Présence .....	2
e.	Supports de cours .....	2
f.	Evaluations de cours .....	2
g.	Attestation .....	2
h.	Repas de midi .....	2
i.	Lieu et horaire exacts des cours .....	3
j.	Annulation et remboursement .....	3
k.	Assurances .....	3
l.	Divers .....	3
m.	Membres de la FPE-CIGA .....	3

#### II. EVENEMENTS/CONFERENCES FPE

a.	Confirmation d'inscription .....	2
b.	Droit d'annulation .....	2
c.	Lieu et horaire exacts des cours .....	2
d.	Assurances .....	2
e.	Divers .....	2
f.	Membres de la FPE-CIGA .....	2

## **CONDITIONS GÉNÉRALES**

### **I. FORMATIONS FPE**

#### **a. Confirmation d'inscription**

Une confirmation d'inscription est générée automatiquement lors de l'inscription en ligne. En cas d'inscription par courriel, un email de confirmation est envoyé.

#### **b. Facturation**

La facture est envoyée dès la validation du cours et vaut comme confirmation officielle de la tenue du cours. Celle-ci est payable au plus tard 2 jours avant le cours. Nos prix s'entendent toutes taxes comprises.

#### **c. Effectifs**

Tous les cours prévoient un effectif maximum ; de ce fait, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des bulletins jusqu'à épuisement des places disponibles.  
Les inscriptions surnuméraires seront placées sur une liste d'attente.  
La Fédération Patronale et Economique (ci-après FPE) se réserve le droit d'annuler un cours en cas d'insuffisance des inscriptions, jusqu'au 5ème jour précédent le cours. Les frais seront remboursés aux personnes inscrites.

#### **d. Présence**

Les participants sont tenus d'être présents pendant toute la durée des cours.

#### **e. Supports de cours**

Pour chaque cours, un support de cours est fourni aux participants. Ces documents ne donnent pas lieu à des frais supplémentaires.

#### **f. Evaluations de cours**

Un formulaire de satisfaction sera remis aux participants pour chaque formation.

#### **g. Attestation**

Une attestation sera remise aux participants à la fin de chaque cours.

#### **h. Repas de midi**

Le repas de midi est libre et n'est pas compris dans les frais d'inscriptions.

### **i. Lieu et horaire exacts des cours**

Le lieu exact et l'horaire des cours figurent dans le descriptif des cours sur [www.fpe-ciga.ch](http://www.fpe-ciga.ch) et seront rappelés avec la confirmation d'inscription.

### **j. Annulation et remboursement**

En cas d'annulation de l'inscription par le participant moins de 7 jours avant le cours, aucun remboursement ne pourra être effectué.

### **k. Assurances**

Les participants sont responsables des dommages éventuels causés aux matériels et équipements confiés.

La FPE ne couvre pas les participants en matière d'accidents.

### **l. Divers**

La FPE se réserve le droit de :

Modifier l'horaire des cours, leur contenu et leur prix

Changer les lieux des cours

Modifier en tout temps les conditions générales

Annuler un cours en remboursant l'écolage

Exclure un(e) participant(e) au cours en remboursant l'écolage

### **m. Membres de la FPE-CIGA**

Les membres de la FPE-CIGA, membres hors-sol et membres des associations gérées bénéficient d'un prix préférentiel

## II. EVENEMENTS/CONFERENCES FPE

### a. Confirmation d'inscription

Une confirmation d'inscription est générée automatiquement lors de l'inscription en ligne.

### b. Droit d'annulation

La Fédération Patronale et Economique (ci-après FPE) se réserve le droit d'annuler un événement en cas d'insuffisance des inscriptions.

### c. Lieu et horaire exacts des cours

Le lieu exact et l'horaire des événements figurent sur l'invitation et sur [www.fpe-ciga.ch](http://www.fpe-ciga.ch). Ils peuvent être modifiés si nécessaire, le cas échéant les participants sont informés par email ou téléphone par la FPE.

### d. Assurances

La FPE ne couvre pas les participants en matière d'accidents.

### e. Divers

La FPE se réserve le droit de :

- Modifier l'horaire des événements
- Changer les lieux des événements
- Modifier en tout temps les conditions générales
- Annuler un cours en remboursant l'écolage
- Exclure un(e) participant(e) au cours en remboursant l'écolage

### f. Membres de la FPE-CIGA

Les membres de la FPE-CIGA, membres hors-sol et membres des associations gérées sont invités en priorité aux événements organisés par la FPE.